

cette Bonne Mère, qui leur a été si favorable en obtenant à l'enfant de marcher après avoir fait cesser des douleurs qui étaient très vives.

L'enfant qui a nom *Joseph Dalpé*, veut absolument que son nom soit bien écrit, "afin qu'il soit bien compris, dit-il, que c'est moi qui remercie la Bonne sainte Anne, qui m'a si bien guéri ma jambe, que je puis marcher maintenant. Car, je ne pourrai jamais remercier assez sainte-Anne, pour une si grande faveur."

Permettez-moi, révérend Monsieur, de vous dire la foi et la confiance de cet enfant en sainte Anne, lè, l'âge de six ans. Il en a maintenant neuf.

À l'âge de cinq ans, il fut malade pendant un an des fièvres lentes, et c'est à la suite de ces fièvres que le 8 décembre 1833, il fut pris d'une douleur dans la hanche droite, qui le faisait tellement souffrir le jour et la nuit que ses parents ne savaient plus que faire pour la soulager. Ils le firent voir par un médecin qui lui fit subir deux opérations. Peine inutile, le mal restait le même ou plutôt il augmentait: car il se formait des abcès qui le faisaient beaucoup souffrir. "Mon Dieu! que faire? dit la mère.—Prier sainte Anne, répondit le petit Joseph. Elle seule me guérira. J'irai en pèlerinage et je lui laisserai mes béquilles, il faudra bien qu'elle me guérisse pour que je revienne." Et à partir de ce moment il cessa tout remède, et il invoqua avec une grande foi la Bonne sainte Anne, qui se plaît à exaucer les cœurs purs. Son père et sa mère promirent des pèlerinages au sanctuaire vénéré de Sainte-Anne de Beauséjour. Mais cette grande thaumaturge voulut voir jusqu'où irait la persévérante confiance de cet enfant, qui avait tant de foi en sa puissante intercession.

Dans le mois de juillet 1834, sa mère, Mme Dalpé, désirait beaucoup aller à un pèlerinage qui s'organisait sous le patronage de Messire le G. vicaire Maréchal de Montréal. Mais comment faire? On ne pouvait toucher à l'enfant tant il avait du mal. La mère découragée prit conseil de Messire le curé de notre